

Des biodéchets au biogaz : comment transformer la ressource en énergie ?

A l'occasion de son 14^{ème} Live Innogaz, Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove a réuni plusieurs intervenants reconnus dans leur domaine afin de discuter des opportunités offertes par les biodéchets pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux actuels. Les échanges ont été animés par différents experts, parmi lesquels Camille Demazure, Délégué à la Stratégie, au Développement et à l'Optimisation (TRIFYL), Anne Bonrepaux, Directrice sensibilisation au tri-appui aux politiques publiques (TRIFYL) et Véronique Velez, Responsable du département Innovation et prospective, Direction de la maîtrise d'ouvrage et des politiques patrimoniales (USH).

Avec l'entrée en vigueur du tri obligatoire des biodéchets pour tous depuis le 1er janvier 2024 (loi AGEC), la gestion de ces ressources devient une opportunité pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et contribuer à la transition énergétique. Grâce à des méthodes de valorisation comme la méthanisation, ces déchets organiques peuvent être transformés en biogaz, une source d'énergie renouvelable, locale et stockable permettant de répondre aux enjeux écologiques actuels.

Les bailleurs sociaux : des acteurs clés dans la gestion des biodéchets

Les bailleurs sociaux n'ont pas la charge du traitement des biodéchets produits par les ménages mais ils doivent en assurer la gestion au sein de l'immeuble et garantir des dispositifs adaptés pour la collecte prise en charge par les collectivités.

Les biodéchets peuvent avoir de nombreux débouchés : compostage valorisé au sein des espaces verts ou de fermes urbaines, production de biogaz par méthanisation ou micro-méthanisation, ce biogaz pouvant servir à alimenter les besoins en énergie des résidences.

Dans cette optique, de nombreuses initiatives ont vu le jour. Par exemple, l'Office Public de l'Habitat (OPH) de La Rochelle a installé 96 bacs de compostage sur 22 sites, impliquant 25 % des locataires dès la première année. Ce type de gestion locale favorise la création de liens sociaux tout en contribuant à l'économie circulaire. D'autres bailleurs, comme Logéal immobilière en Seine-Maritime, ont opté pour la méthanisation avec des systèmes innovants de collecte des biodéchets : les locataires ont à disposition des bio-seaux et un accès à une « GaïaBox ». Ces biodéchets collectés sont alors transformés en biogaz utilisé localement. A Marseille, dans le cadre de l'appel à projets « Logement social engagé gaz vert » piloté par GRDF et l'Union sociale pour l'habitat, Erilia achète actuellement 10% de son gaz en Garantie d'Origine et souhaite franchir une nouvelle étape en produisant du gaz vert dans le cadre d'une micro-méthanisation, à partir des biodéchets de ses locataires.

[\(Les bailleurs sociaux engagés dans la décarbonation de leur parc de logements avec les solutions gaz | Just decarb\)](#)

Pour Véronique Velez, Responsable du département Innovation et prospective à l'USH : « *Les biodéchets peuvent aider à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et sont un bout de réponse au sujet énergie et carbone.* »

Tryfil : un acteur engagé dans la valorisation des biodéchets

L'un des exemples les plus inspirants de valorisation des biodéchets est celui de Tryfil, un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés du Tarn, de la Haute Garonne et de l'Hérault, engagé dans la méthanisation pour convertir les déchets organiques en énergie renouvelable.

Créé en 1999, Trifyl couvre 358 communes soit près de 330 000 habitants du département du Tarn. Véritable projet de territoire, Tryfil met en oeuvre des initiatives pionnières et exemplaires dans la gestion des biodéchets en combinant des actions de sensibilisation et de tri des biodéchets à la source. Les usagers déposent leurs biodéchets dans un « sac orange » collecté dans la même poubelle que les sacs noirs traditionnels, ce qui simplifie le geste de tri par les ménages et évite des coûts de collecte supplémentaires pour les biodéchets. Marqués d'un code détectable par caméra pour en repérer l'origine par collectivité, ces sacs suivront un parcours distinct dans l'unité industrielle et seront orientés vers un processus de méthanisation contribuant ainsi à la production de biogaz.

Pour Camille Demazure, Délégué à la Stratégie, au Développement et à l'Optimisation chez Trifyl : « Trifyl ambitionne la prise en charge de 8 000 tonnes de biodéchets, soit 20 kg/hab./an. En cumulant la production de biogaz issu d'ordures ménagères et de biodéchets, cela représente in fine la production d'une quantité de biogaz équivalente à plus de 10% des besoins en gaz des ménages du territoire. »

Pour Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove : *« Les biodéchets, parfois perçus comme des rebuts sans valeur, sont aujourd'hui reconnus comme une ressource énergétique précieuse. Grâce aux avancées technologiques et aux pratiques innovantes, ces déchets ménagers sont transformés en gaz vert et permettent de chauffer nos habitations grâce à des chaudières de plus en plus performantes.. Le biogaz est plus que jamais l'énergie emblématique de l'économie circulaire et des territoires. Nous sommes fiers de soutenir et de mettre en avant des acteurs innovants comme TRIFYL ou l'USH qui agissent pour valoriser au mieux les biodéchets en produisant des gaz verts, énergie locale, stockable et renouvelables. »*

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la sobriété et la complémentarité des énergies ainsi que du rôle des gaz verts dans la stratégie énergétique de la France afin de préserver la souveraineté énergétique du pays, la sécurité d'approvisionnement et le pouvoir d'achat des Français.

L'association se mobilise pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL

06.76.02.57.47

marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL

06.31.09.03.83

christelle@aplusconseils.com